



Fiche conseil

Le Curriculum Vitae

Le CV est le résumé de votre parcours professionnel.
Il permet à l'employeur de savoir si ton profil correspond au poste qu'il cherche à combler.

De judicieux conseils

- Votre expérience de la plus récente à la plus ancienne
- 2 pages maximum
- Utilisez des verbes d'actions à l'infinitif
- Adaptez votre CV à chaque candidature envoyée
- Aucune faute d'orthographe
- Soignez le visuel

À ne pas mettre dans un CV

- Numéro d'assurance social
- Date de naissance et âge
- Photo
- Statut : âge, état civil, nationalité
- Les références

Plusieurs options de CV

Il existe trois types de CV :
Chronologique, compétences, mixte
Demandez à votre conseiller-ère
lequel est le plus adapté à votre situation